LE CONGRÈS DU GPMSE

NOMBRE RECORD DE PARTENAIRES ATTENDUS !

Le GPMSE (Groupement professionnel des métiers de la sécurité électronique) rassemblera ses membres, partenaires et acteurs du secteur, les 6 et 7 juin prochains, à La Grande-Motte. Cette année encore, l'événement sera ponctué d'experts de qualité. Ainsi, le 6 juin, après la présentation des travaux internes des commissions et groupes de travail du GPMSE, Justine Cabanis parlera de dispositifs de sûreté, cybersécurité et protection des données. Son intervention sera suivie par la conférence du docteur Laurent Alexandre sur le thème « Comment et pourquoi les IA vont accélérer la transformation du marché de la sécurité électronique ? ». Le sergent Vincent Dorival viendra, quant à lui, parler de dépassement de soi et de résilience.
La matinée du 7 juin sera consacrée à une table ronde animée par Mélanie Benard-Crozat d'Impact for The future, dont le thème « Business et RSE dans l'entreprise : anticiper et agir pour performer » abordera les enjeux stratégiques, réglementaires et opérationnels afin que chaque participant puisse repartir avec une hauteur de vue et des perspectives. Parmi les invités de cette table ronde : Jacques Salognon apportera sa vision de chef d'entreprise et Frédérique Jeske présentera les outils et les leviers actionnables. Sans oublier, une présentation des chiffres du marché par Patrick Haas, dirigeant de En Toute Sécurité. Les installateurs et télésurveilleurs de la région de Montpellier qui souhaitent découvrir le GPMSE à l'occasion du congrès sont les bienvenus (dans la limite des places disponibles). ■

→ **Contacter le secrétariat du GPMSE pour en savoir plus : secretariat@gpmse.com**

DOCTEUR LAURENT ALEXANDRE

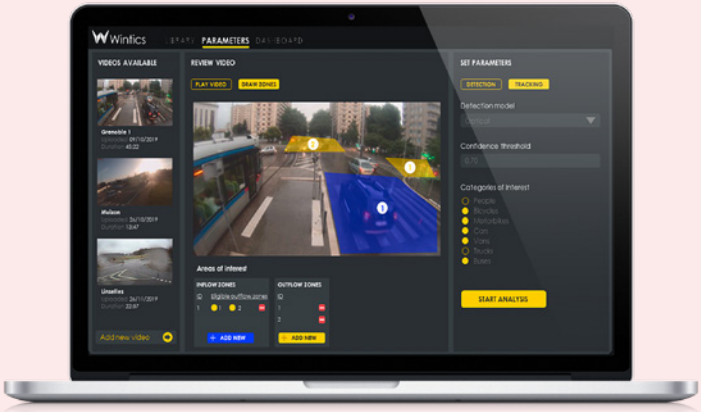

SÛRETÉ – SÉCURITÉ

JO : quatre lots attribués

Bonne nouvelle ! L'État a retenu quatre sociétés françaises des usages de la vidéosurveillance algorithmique prévus par la loi JO. Montant maximal de l'ensemble : huit millions d'euros.

Enfin ! Le ministère de l'Intérieur a attribué les lots dédiés à la vidéosurveillance algorithmique des prochains Jeux olympiques et paralympiques de Paris. Ces trois lots, d'un montant maximum de deux millions d'euros chacun, sont donc revenus à trois Français :
– Wintics pour l'Île-de-France. Wintincs (notre photo) conçoit et développe des outils d'analyse vidéo.
– Videtics pour les régions Paca, Rhône-Alpes, Corse et l'outre-mer. La société propose une suite logicielle qui facilite la surveillance des zones protégées, l'investigation a posteriori et la prise de décision en utilisant les caméras IP existantes du parc vidéo.
– ChapsVision, spécialiste du traitement de la donnée, a été retenu pour une autre région de la Métropole.
Comme le souligne notre confrère La Lettre, *« à six mois de la compétition, les trois entreprises devront déployer leur système de vidéosurveillance algorithmique, destiné à repérer les comportements anormaux, comme les mouvements de foule ou encore les départs de feu, dans des délais serrés »*.

LIMITE : DEUX MILLIONS D'EUROS

Rappelons que le retard quant à l'attribution de ces lots est dû au recours administratif déposé par la société Cybersolutions, qui avait été exclu de ces marchés, pour deux lots. Ce recours (rejeté par le tribunal administratif le 19 décembre dernier) avait eu pour conséquence l'annulation d'un test qui devait être réalisé à l'occasion du marché de Noël de Paris. Ledit recours avait également induit l'arrêt de tests prévus par la SNCF et la RATP dans le cadre d'un projet visant à renforcer la sécurité des gares et des voies. À ce sujet, La Lettre souligne que la RATP et la SNCF *« pourront compter sur Wintics, ChapsVision ainsi qu'Orange Business Services, tous trois gagnants du quatrième et dernier lot du marché. »* Lot également limité à deux millions d'euros. ■

Les trois entreprises devront déployer leur système de vidéosurveillance algorithmique, destiné à repérer les comportements anormaux.